

G. ZELIS, *La formation au travail social, entre "maternalisme" et professionnalisation. L'école catholique féminine de Bruxelles (1920-1940)*, Louvain-la-Neuve, U.C.L., Thèse de doctorat, 2001, promoteur: Jean Pirotte

La formation et la profession d'assistant social s'organisent en Belgique après la Première Guerre mondiale. Si l'on prend la création d'un diplôme d'État comme indicateur de la reconnaissance officielle de la profession, celle d'"auxiliaire sociale" date de l'adoption d'un arrêté royal du 15 octobre 1920 instituant les écoles de service social.¹ Ceci étant, il faut remonter à la fin du 19^e siècle pour replacer les débuts de la professionnalisation du service social dans un contexte plus large: celui du traitement de la question sociale et dans une moindre mesure, du développement du mouvement ouvrier et de l'apparition du mouvement féministe. Tous ces éléments vont en effet se révéler des facteurs favorables au passage de la notion de charité à celle d'assistance, au transfert des pratiques de bienfaisance ou de philanthropie vers des interventions sociales professionnalisées.

La formation au travail social constitue l'objet principal de ma recherche, mais la dispersion des champs du "social" et l'émergence progressive de professionnel(le)s spécialisé(e)s dans le traitement de problèmes sociaux diversifiés obligent parfois à des chemins longitudinaux, ce qui a l'avantage de ne pas limiter la recherche à une seule problématique. Au-delà du sujet ciblé – la formation au travail social –, j'ai nécessairement abordé des aspects sociaux, économiques et culturels: ils tiennent entre autres à l'histoire de la protection sociale, à l'histoire du travail, singulièrement féminin, ou à l'étude d'institutions d'enseignement supérieur et de milieux intellectuels.

Pour examiner la naissance d'un "nouveau métier", occupé en Belgique principalement par des femmes et par ce biais, analyser le développement pour les femmes de ce que l'on pourrait appeler une "maternité sociale" dans l'espace du public, le choix de l'École sociale catholique féminine de Bruxelles

¹ Le "Rapport au Roi" du 1er septembre 1920, dans *Moniteur belge*, 90^e année, n° 305, 31 octobre 1920, p. 8806, indique que "la création, pour les auxiliaires sociales, d'un diplôme officiel leur donnera plus de facilité pour trouver des situations rémunératrices"; le diplôme prévu par l' "Arrêté royal du 15 octobre 1920", art. 6, dans *Moniteur belge*, 90^e année, n° 305, 31 octobre 1920, p. 8807, est celui de "service social"; l'expression "diplôme d'auxiliaire social" (au masculin) apparaît dans l'"Arrêté royal du 10 août 1921", art. 1^{er}, dans *Moniteur belge*, 91^e année, n° 238, 26 août 1921, p. 6911.

s'est imposé. Fondée en 1920, cette école m'a servi de point d'application pour l'analyse de la formation au travail social entre 1920 et 1940. Durant l'entre-deux-guerres, cette institution de formation figure parmi les plus importantes par sa place dans l'univers social du pays et par ses effectifs. Parmi les 8 écoles sociales créées en Belgique entre 1920 et 1922 et qui ont assuré jusqu'en 1939 la formation de quelque 1200 assistants sociaux et assistantes sociales, la section francophone de l'École sociale catholique féminine de Bruxelles en a diplômé près d'un quart.

S'agissant d'un établissement de formation, l'orientation qu'on a choisi de privilégier est celle d'un questionnement sociologique sur les pratiques de formation. Ce questionnement poursuit essentiellement deux objectifs: élaborer la sociologie d'une cohorte d'élèves entrées à l'École sociale catholique entre 1920 et 1939 et procéder à l'analyse des contenus et des pratiques d'apprentissage dans cette École.

Les propos qui précèdent m'amènent à présent à définir le recours aux outils méthodologiques et les matériaux mis en œuvre pour réaliser ce projet de recherches. Trois méthodes sous-tendent ma démarche: la *prosopographie*, la *sociologie du "curriculum"* et la *sociologie des professions*.

La prosopographie

La méthode prosopographique vise, pour l'essentiel, à constituer des notices individuelles regroupant les renseignements biographiques de toute nature sur des personnes ayant entre elles un lien commun. La nature du lien commun est, dans le cas présent, la formation suivie dans le cadre de l'École sociale catholique féminine de Bruxelles entre 1920 et 1940, ce qui concerne toutes les élèves de cette institution de formation au travail social.

La thèse s'attache à plusieurs aspects du corps social ou "corpus" ainsi envisagé: le profil d'origine (ascendance, famille, milieu géographique et social, capital scolaire, etc.), le profil de formation – identifié à un temps commun vécu par tous les éléments de l'échantillon, et par conséquent unificateur – et le profil d'activité sociale et professionnelle (incluant la destinée familiale, la descendance, les engagements, la profession, etc.). La biographie collective étant une méthodologie particulièrement exigeante en temps de recherche et en rigueur d'organisation des données, la thèse propose un *Dictionnaire biographique des assistantes sociales catholiques, 1920-1940* (tome 4) et un *Répertoire du personnel pédagogique de l'École sociale catholique, 1920-1940* (partie du tome 3).

La sociologie du curriculum

À la part institutionnelle et politique de l'histoire scolaire, se sont ajoutées aujourd'hui des problématiques afférant davantage à l'histoire sociale et culturelle et incluant les pratiques réelles de l'enseignement. Ouvrir la "boîte noire" qu'est l'école ou la classe, tel semble avoir été un des *leitmotiv* des chercheurs depuis le début des années 1980. Dans la foulée d'un courant de la sociologie de l'éducation, venu de Grande-Bretagne, la sociologie du "curriculum", s'intéresse non seulement aux programmes d'apprentissage prescrits explicitement par la loi et mis en œuvre par une école, mais aussi aux modèles culturels implicitement transmis dans ce contexte particulier.

La sociologie du curriculum vise à l'étude d'un ensemble structuré de l'infrastructure pédagogique, des situations pédagogiques et des expériences d'enseignement et d'apprentissage planifiées et offertes sous la direction d'une institution scolaire en vue d'atteindre des buts éducatifs et sociaux prédéterminés. C'est à l'ensemble de ces expériences formatrices vécues par les élèves de l'École sociale catholique que s'attache la thèse.

La sociologie des professions

L'intérêt actuel pour les analyses en terme de professions est principalement lié au renouvellement de trois champs de la sociologie: la sociologie du travail, la sociologie des organisations et la sociologie de la formation. Cette dernière, dans laquelle nous nous inscrivons, élargit le champ de la sociologie de l'éducation aux problèmes de l'acquisition des compétences professionnelles liées aux situations de travail, à travers des processus formels ou informels de construction des savoirs et d'élaboration de pratiques et par le biais des relations entre formation et qualification.

L'analyse des destinées biographiques des assistantes sociales diplômées déterminera leurs itinéraires de vie et leurs pratiques sociales: les études complémentaires éventuelles, le devenir matrimonial ou vocationnel, les engagements au sein d'organisations professionnelles. Une attention particulière sera portée à la signification que les "mots", tels que surintendante d'usine, auxiliaire sociale, assistante sociale ou travailleur social, accordent aux "choses" pour désigner les métiers auxquels peuvent prétendre les bénéficiaires de la formation au travail social.

Les principales sources

Sans vouloir donner ici un aperçu complet de la documentation utilisée, il convient de mettre en évidence l'apport de deux fonds documentaires: les archives de l'Institut supérieur de formation sociale, qui a succédé à l'École sociale catholique fondée en 1920, et la collection des travaux de fin d'études sociales en possession du Ministère de la Justice.

Outre un certain nombre d'archives administratives, l'Institut supérieur de formation sociale et de communication, à Bruxelles, conserve presque tous les *dossiers des élèves* diplômées et une partie des dossiers pour les élèves non diplômées. Si l'on tient compte des élèves admises jusqu'à la veille du second conflit mondial, ce sont 428 élèves diplômées et 280 élèves non diplômées, soit au total 708 élèves admises par l'École sociale catholique entre 1920 et 1939, dont les notices biographiques constituent la base documentaire de la thèse. Les données que livrent les dossiers d'élèves ont été complétées et vérifiées par des informations rassemblées au moyen de démarches effectuées auprès des administrations communales, par des investigations dans les dossiers de l'Office national des pensions, par le dépouillement de la littérature publiée (notamment la presse périodique, par exemple *La Femme belge*, organe du mouvement social féminin chrétien) et enfin par des interviews menées auprès d'anciennes élèves de l'École sociale catholique.

Les *rapports de fin d'études* des élèves auxiliaires sociales sont présentés, à partir de 1922, devant un jury central du Conseil des écoles de service social, dépendant du Ministère de la Justice. Cette documentation exceptionnelle et inédite, malheureusement aujourd'hui inaccessible, n'a à notre connaissance jamais été exploitée pour des recherches portant sur l'histoire sociale de la Belgique pendant l'entre-deux-guerres. On compte, pour l'école et la période envisagées, 430 rapports de fin d'études, comptabilisant plus de 20.000 pages.

La formation au travail social

La genèse du travail social s'inscrit dans le creuset philanthropique des œuvres issues du 19^e siècle et dans un courant imprégné du catholicisme social. La montée d'un État législateur en matière sociale et le développement des sciences sociales et médicales constituent également des facteurs favorisant l'apparition d'un service social, essentiellement dominé par une présence féminine et à certains égards par des velléités féministes. À ces éléments constitutifs du travail social, il convient d'ajouter le mouvement d'éducation

ouvrière, car en Belgique, la genèse du travail social, surtout dans sa composante masculine, procède aussi pour une part d'une volonté d'éducation de la classe ouvrière dans une perspective politique.

Quant à la mise en place d'un enseignement du travail social en Belgique vers les années 1920, elle est la résultante de l'influence d'expériences étrangères en matière de formation au travail social et l'aboutissement de premières initiatives de formation sociale tentées à partir des années 1910 dans les différents piliers confessionnels en Belgique. La formation au travail social s'inscrit aussi dans un contexte législatif et institutionnel qui organise de manière continue et homogène l'enseignement du service social en Belgique durant tout l'entre-deux-guerres.

L'école sociale catholique, initiative et réseau d'acteurs sociaux

L'École sociale catholique féminine de Bruxelles est fondée, en 1920, à l'initiative d'acteurs individuels et collectifs et s'inscrit dans un réseau d'acteurs sociaux.

L'École sociale catholique est une initiative d'acteurs sociaux

La formation sociale des femmes, et plus particulièrement la formation des femmes au travail social, va s'imposer par des initiatives émanant de personnalités, principalement Victoire Cappe et Maria Baers, et les réalisations en ce domaine se feront au sein du mouvement social féminin chrétien, un milieu favorable à l'idée d'une intervention des organisations sociales féminines chrétiennes dans la sphère publique de l'action sociale. Des appuis intellectuels, notamment celui de Victor Brants, professeur à l'Université catholique de Louvain et président de la Société belge d'économie sociale, compléteront ce dispositif qui aboutira à la mise en place de "Cours temporaires de formation sociale et religieuse" à partir de 1916, donnant naissance en 1920 à une institution permanente de formation au travail social dans le monde catholique belge: "l'École sociale catholique féminine de Bruxelles".

L'École sociale catholique comme réseau de mobilisation

Bassin de recrutement et lieu d'acquisition d'expériences variées, le réseau dans lequel s'inscrit l'École sociale catholique fait office de tamis et de crible dans la sélection et la promotion des futures élites dirigeantes appelées à se

former à l'École sociale catholique. La problématique saisie en termes de réseau rend utilement compte des caractéristiques de certaines parties du processus de mobilisation de ressources en faveur de l'École sociale catholique qui met en branle de larges pans de la société belge, et plus particulièrement du monde catholique. Elle introduit aussi à la compréhension du "vivier" dans lequel l'École a, en amont de la formation sociale, recruté tant ses élèves que ses professeurs.

En amont de la formation sociale, "deux ou trois choses que je sais d'elles"

Sous le titre *En amont de la formation sociale, "deux ou trois choses que je sais d'elles"*, l'analyse des itinéraires parcourus par les jeunes filles qui fréquenteront l'École sociale catholique traite de l'origine géographique et sociale des élèves, des réseaux sociaux de relations et de recommandations dans lesquels elles s'insèrent, de leur situation familiale et civile ainsi que de leurs parcours scolaires et de leurs engagements sociaux avant l'entrée à l'École sociale.

Une question au terme de cette analyse: les élèves entamant une formation à l'École sociale catholique ont-elles une "vocation" sociale? L'analyse des parcours biographiques des élèves a fait ressortir des familles favorables, des écoles moyennes ou secondaires pourvoyeuses de candidates à l'École sociale, le rôle des mouvements de jeunesse, l'influence des engagements dans les œuvres, notamment pendant la Grande Guerre, le poids des engagements dans les organisations sociales chrétiennes et une probable émergence de "vocations sociales".

Pourquoi s'oriente-t-on vers l'école sociale? Les éléments de réponses exprimées par les élèves à l'entrée de l'École sociale catholique indiquent clairement que le désir de se dévouer est le mobile dominant sinon unique des jeunes filles qui s'inscrivent à l'École. Le niveau social élevé des familles des futures assistantes sociales permet de croire qu'elles étudient et travaillent éventuellement par la suite par idéal plutôt que poussées par un besoin de gagner leur vie. Cependant, les faits d'ordre économique ayant affecté durant l'entre-deux-guerres la sécurité de la classe bourgeoise, les jeunes filles se trouvèrent de plus en plus invitées à acquérir un diplôme professionnel et une situation rémunérée. Parmi les professions féminines, celle d'assistante sociale sembla convenir à ce besoin d'une perspective d'avenir et correspondre concomitamment à un idéal de dévouement.

Le temps de la formation

Venons-en à l'analyse de la formation au travail social telle qu'elle est dispensée dans l'institution bruxelloise entre les deux guerres. Que conclure à propos de cette formation? D'abord, qu'elle vise à donner aux élèves un bagage technique suffisant pour faire face à leurs fonctions. L'ampleur des champs d'intervention oblige à une formation inévitablement hétéroclite. La multiplication des spécialisations proposées par l'École sociale catholique (Enfance, Assistance, Industrie, Foyers, Assurances sociales, Bibliothèques et Éducation populaire) et la diversité des cours renvoient à celles de leurs rôles, ainsi définis dès septembre 1920 par le premier texte officiel fondateur des études de service social:

"Parmi les nombreuses fonctions qui peuvent leur être confiées et dont la plupart intéressent directement la bienfaisance et la protection de l'enfance, nous citerons à titre exemplatif celles de: déléguée à la protection de l'enfance, auxiliaire des œuvres de l'enfance et des œuvres d'assistance, directrice de homes pour jeunes filles ou de secrétariats populaires, employées d'administration de bienfaisance, visiteuse sociale, surintendante d'usine, etc."²

L'auxiliaire sociale doit être une technicienne, mais une technicienne non spécialisée, des problèmes sociaux. Cette exigence de technicité lui permet de se différencier nettement de l'assistance charitable, du bénévolat, et surtout de s'en démarquer par rapport au public ouvrier auquel sont destinés les services de l'auxiliaire sociale. Refus de l'assistance bénévole, formation spécifique: l'auxiliaire sociale, comme d'autres professions médico-sociales, veut justifier son existence en tant que professionnelle. La formation répond à cette première exigence. En second lieu, l'École sociale catholique donne aux élèves une formation morale. Les cours de morale professionnelle ou de religion inscrits au programme de l'École indiquent que la dimension éthique inspirée par la doctrine chrétienne constitue un élément d'importance constitutif de la profession. En troisième lieu, la formation au travail social, et c'est là son originalité, envoie les élèves sur le terrain. C'est l'exigence d'une formation pratique qui se manifeste par les stages. Ce n'était pas si fréquent dans les écoles supérieures. Influence anglo-saxonne, volonté de donner un enseignement "moderne" et pragmatisme se conjuguent avec le souci de

² "Rapport au Roi, 1er septembre 1920, introduisant l'Arrêté royal du 15 octobre 1920", publié dans le *Moniteur belge*, 90e année, n° 305, 31 octobre 1920, p. 8806. Le "Rapport au Roi, 10 août 1921, introduisant l'Arrêté royal du 10 août 1921", publié dans le *Moniteur belge*, 91e année, n° 238, 26 août 1921, p. 6909, énumère six catégories de fonctions, auxquelles correspondent les six spécialisations prévues en 1921 par la loi.

familiariser les élèves au rude contact avec les réalités sociales et avec le monde ouvrier, auquel leurs origines sociales ne les préparent guère. La méthode de travail est basée en grande partie sur l'initiative et l'observation des élèves. Des visites et des stages complètent en effet la formation théorique. À l'examen final, les élèves doivent présenter un rapport d'observations sociales à partir de leurs enquêtes et de leurs expériences personnelles. Ainsi, la formation reflète-t-elle bien l'esprit "pragmatique", ouvert aux problèmes sociaux et marqué par le sens chrétien, qui anime les tenants du mouvement social chrétien féminin.

Qui sont les intervenants pédagogiques dans la formation dispensée par l'École sociale catholique? Pour l'enseignement magistral, l'École peut compter, dès les débuts de son activité, sur la collaboration de professeurs, notamment de l'Université de Louvain, de hauts fonctionnaires, de médecins, de juristes, de dirigeants d'œuvres sociales et de praticiens attachés à des services sociaux. Certains intervenants professent dans plusieurs institutions de formation; des réseaux se forment, dont l'un d'eux, que nous avons mis en évidence, est composé de manière significative des écoles sociales du pays. La méthodologie du service social, de même que l'organisation des visites et des stages, sont plutôt confiées à d'anciens ou d'anciennes élèves d'écoles sociales. Les cours sont prolongés par des répétitions, confiées aux monitrices, et par des cercles d'études. L'enseignement pratique du service social proprement dit reste donc l'apanage soit des fondatrices elles-mêmes (en l'occurrence Victoire Cappe, dans un premier temps, et les premières collaboratrices du mouvement social féminin chrétien), soit de femmes qu'elles ont choisies pour diriger la partie pratique des études, sans oublier la collaboration des monitrices.

Le cercle d'études de l'École sociale catholique, outre qu'il exerce les élèves à l'analyse des réalités sociales et à la prise de parole, permet aussi aux responsables de l'École sociale, et principalement à sa présidente, Victoire Cappe, d'imprimer leur marque sur le développement d'une pensée sociale et de construire un *habitus* qui caractérise un groupe social et professionnel en cours de formation. Par le biais des enquêtes menées auprès du monde du travail, la formation sociale des jeunes élèves se développe dans le sens de la méthode inductive qui caractérisera également la Jeunesse ouvrière chrétienne. Si le cercle d'études est une méthode expérimentée, à partir de la fin du 19^e siècle, dans de nombreux mouvements populaires catholiques (depuis les cercles d'études apologétiques jusqu'aux patronages), son utilisation systématique dans un "curriculum" de formation agréé par des instances officielles constitue cependant une nouveauté qu'il convenait de mettre en évidence.

En guise de conclusions générales, soucieux d'établir un bilan de l'étude réalisée et de livrer une clé d'interprétation des analyses effectuées, je voudrais souligner deux axes qui me paraissent traverser la formation au travail social: le "maternalisme", d'une part et la professionnalisation, d'autre part. Maternalisme et professionnalisation sont potentiellement contradictoires. Et, malgré le succès des féministes pour projeter les rôles maternels et domestiques dans la sphère publique, le maternalisme rappelle les prémisses selon lesquelles la maternité était considérée comme le rôle primordial des femmes, qu'en conséquence le foyer était le lieu premier des femmes et que les compétences féminines concernaient d'abord les domaines de l'éducation. L'élargissement du rôle familial et maternel des femmes constitue un des fondements du maternalisme réformiste. De cet élargissement est né le travail social dans une perspective professionnelle.

Plutôt qu'une évolution qui conduirait, de 1920 à 1940, du maternalisme à la professionnalisation, l'expression "la maternité comme profession" (que j'emprunte à Christoph Sachsse) exprime la tension existant entre les deux pôles de l'activité à laquelle prépare la formation au travail social dispensée à l'École sociale catholique.³ Car tel est effectivement le projet de cette génération de femmes qui, à partir des années 1920, combattit pour la reconnaissance de l'engagement social et professionnel des femmes en même temps que pour leur émancipation. Comme on ne voulait pas renoncer à l'image traditionnelle de la femme, épouse et mère, véhiculée par la société, singulièrement dans les milieux catholiques, l'idée selon laquelle les femmes se prêtaient tout particulièrement au travail social dans l'esprit d'une maternité spirituelle devait permettre de fonder et d'imposer, au moins dans le domaine de l'aide sociale, la revendication d'une activité professionnelle féminine. Parce que l'importance reconnue au diplôme est un des principaux symptômes de la professionnalisation d'une activité, l'institutionnalisation du "rôle maternel" en profession du travail social résulte d'une dynamique de légitimation appuyée par la reconnaissance de l'État et avec la participation des "professionnelles", les auxiliaires sociales elles-mêmes, à travers l'action d'institutions de formation – parmi lesquelles l'École sociale catholique féminine de Bruxelles.

Guy Zelis

³ Ch. Sachsse, *Mütterlichkeit als Beruf. Sozialarbeit, Sozialreform und Frauenbewegung, 1871-1929*, 2e éd., Opladen, 1994; notons que le terme allemand *Beruf* peut aussi être traduit en français par métier ou vocation.